

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 17/02/2022

VIGILANCE ORANGE « VENTS VIOLENTS » ET « VAGUES-SUBMERSION »

Ce vendredi 18 février 2022

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme ont été placés en vigilance orange « vents violents » par Météo France ce 18 février 2022. Les départements du Pas-de-Calais et de la Somme ont, quant à eux, été placés en vigilance orange « vagues-submersion ».

De fortes rafales de vents de l'ordre de 100 à 110 km/h dans l'intérieur des terres et de 120 km/h sur la bande côtière de la Somme. Les rafales les plus violentes sont attendues dans l'après-midi de vendredi sur le Pas-de-Calais et le Nord avec des valeurs autour de 120 à 130 km/h, localement 140 km/h sur les côtes. Le vent devrait faiblir en fin d'après-midi.

Cet épisode de vent fort nécessite une vigilance particulière de chacun. Ces vents peuvent avoir pour conséquence :

- des coupures d'électricité et de téléphone pouvant affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes ;
- des toitures et des cheminées peuvent être endommagées ;
- des branches d'arbre risquent de se rompre ;
- des véhicules peuvent être déportés ;
- la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Aussi, Georges-François Leclerc, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, a demandé aux services en charge de la protection de la population et des secours, pleinement mobilisés, d'assurer une surveillance permanente de l'évolution du phénomène météorologique et de prendre les mesures d'anticipation nécessaires.

Rappel des consignes de vigilance :

- en période de rafales de vent, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir ;
- prenez garde aux chutes d'arbres et d'objets, ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral ;
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent et susceptibles d'être endommagés, en particulier dans les campings et installations sur le littoral ;
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE cedex

- protégez votre logement et vos biens exposés au vent ;
- fermez les portes et les volets, débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision ;
- restez attentif avec les enfants et les personnes âgées ;
- évitez toute activité sportive extérieure ;
- ne prenez pas la mer. Si vous devez sortir, prenez vos équipements de sécurité (gilets,...). Ne pratiquez pas de sport nautique et ne vous baignez pas ;
- vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, ne restez pas à bord ;
- sur la route, limitez vos déplacements et votre vitesse, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent ;
- en cas de fortes pluies, des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement, il convient donc de rester attentif à l'évolution de la situation météorologique ;
- se tenir informé auprès des autorités.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](#)



[prefet59](#)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)